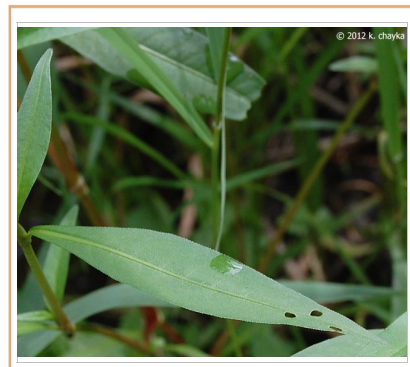
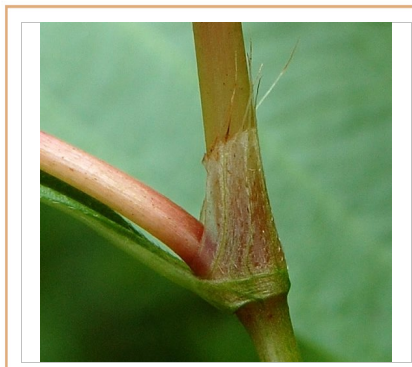


Persicaire

Renouée ponctuée

Nom scientifique	Persicaria punctata
Synonymes	Polygonum punctatum, Polygonum acre
Famille	Polygonaceae



Photos : Inflorescence (Claritaplants) - Ochréa (K. Chayka) - Limbe (K. Chayka)

DESCRIPTION

Allure générale	Herbe annuelle ou pérenne, glabre. Tige dressée ascendante, rarement prostrée, simple ou ramifiée, mesurant 15-120 cm de longueur ; s'enracinant aux noeuds à la base, avec un rhizome souvent présent.
Feuilles	Limbe lancéolé, très visiblement ponctué, 3-15 × 0,6-2,4 cm, à base cunéiforme, aiguë ou atténuée, sommet aigu à acuminé, et à marge ciliée. Ochréa cylindrique, frangée de longues soies tardivement caduques.
Fleurs	Inflorescence grêle, lâche, érigé ou penché, de 2-8 cm de long ; racème composé de 2 à 6 petites fleurs par fascicule ; tépales verdâtres à la base de l'inflorescence et blanchâtres à l'extrémité.
Fruits	Akènes triangulaires, lisses, luisant, noirs, mesurant 2,2-3,2 × 1,5-2,2 mm.
Graines	-
Caractéristiques	Limbe avec de nombreuses ponctuations ; inflorescence lâche ; akène trigone. Confusion avec Persicaria hydropiper proche morphologiquement. Les akènes de P. punctata sont lisses et brillants et ceux de P. hydropiper sont rugueux et ternes.



ÉCOLOGIE

Mode de reproduction

Reproduction sexuée.

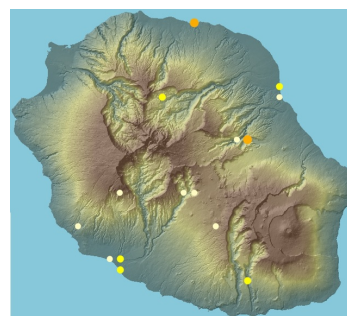
Mode de dissémination

Dispersion des graines par l'eau (ravines) et les oiseaux qui se nourrissent des graines.

Conditions de développement

Préfère des sols humides sur des terres agricoles mal drainées, le long des ruisseaux et ravines, dans des zones inondées marécageuses.

DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE



Source : Mascarine Catediana

Aire d'origine Canada, Amérique du Nord et du Sud, Mexique, Caraïbes

ÉTAT D'INVASION À LA RÉUNION

- Réunion** Introduite et naturalisée dans les ravines et zones humides. Observé dans de nombreuses localités (Les Makes, Tampon, Petite-Ile, Salazie).
- Monde** Espèce introduite en Nouvelle-Zélande, au Pakistan et à Hawai'i. Elle est devenue une adventice des cultures en Nouvelle-Zélande.

IMPACTS

L'espèce se naturalise dans des zones humides de type marais, marécages, bordures d'étangs et petits ruisseaux.

Dans les pays où elle a été introduite, elle semble avoir eu jusqu'à présent peu d'impact. Elle est simplement considérée comme une espèce des zones humides.

USAGES



Utilisée dans la pharmacopée traditionnelle de son aire d'origine : antalgique, antibiotique, anti-inflammatoire, anti-hyperalgésique, contre les troubles gastro-intestinaux et activité anti-fongique.

RÉGLEMENTATION / programme de lutte

Cette espèce fait partie des espèces de la liste des plantes exotiques envahissantes à La Réunion, définie par le CBN-CPIE Mascarin. Elle ne fait pas l'objet de programme de lutte particulier.

Dans la littérature, il est cité que les petites stations peuvent être éliminées par arrachage manuel.